

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E16348 **VALABLE JUSQU'AU** 26/06/2024

> ÉDITÉ LE 26/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1980

SAS Forme juridique:

Capital: 100 000

DEPUIS LE 07/12/1984

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC Evry B318962891

Siret: 318 962 891 00038

Code NACE: 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2100635-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.230071

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.230071

Situation fiscale et sociale: A jour au 31/12/2022

Raison sociale: PLOMBERI CHAUFFAGE VENTILATION ENTRETIEN

Fax:

9 C BOULEVARD DES COQUIBUS 91000 EVRY-COURCOURONNES

Téléphone: 01 60 79 49 92

Portable:

Site Internet: www.pcve.fr E-mail: pcve@pcve.fr

Responsabilité légale :

COLLIGNON SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen: 26 Tranche de classification: EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	23/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories		Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz		01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage		04/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique		04/05/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	All the state of t	01/01/2021
o Ventilation mécanique		04/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT CARRE HAUSSMANN II 10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE 77127 LIEUSAINT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. 1/1